

Il a été proposé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *McClelan*.

“ Que lorsque la chambre s'ajournera aujourd'hui elle demeure ajournée jusqu'à demain à deux heures et demi de l'après-midi.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)* secondé par l'honorable M. *Wilmot*.

La Chambre s'est ajournée.